

Texte Action - CDFN 17 et 18 septembre 2019

Cette dernière période a été marquée par les effets dévastateurs du changement climatique. Les dirigeants de ce monde ont montré au dernier G7 leur manque de volonté de prendre en compte les évolutions nécessaires et surtout à renoncer à leur course aux profits entraînant toujours plus de drames et d'inégalités tout en aggravant la crise climatique. Pourtant, plus personne ne peut maintenant nier le réchauffement climatique comme la canicule, sur l'ensemble du globe, l'a montrée ces derniers mois. Il est urgent que les gouvernants changent de paradigme sinon les conséquences sur notre planète, notre environnement, notre santé, tout simplement sur l'avenir de l'humanité seront irréversibles. Et il n'y a pas de justice sociale sans justice écologique, les 2 sont indissociables. En France, comme à l'international (avec les campagnes One million climate jobs), la dynamique syndicale est positive. L'appel unitaire à la mobilisation publié par la FSU, Solidaires, la CGT et les organisations de jeunesse est un point d'appui important. La FSU contribue à approfondir les analyses et propositions syndicales sur ces questions.

En France, le mouvement social n'a pas fait de pause cet été. La poursuite du mouvement des urgentistes et des hôpitaux comme celui des parcs nationaux montrent que si le gouvernement croit en avoir fini avec la Fonction publique, la bataille n'est pas terminée. A cela s'ajoute d'autres mobilisations comme par exemple celle pour le référendum contre la privatisation d'ADP (Aéroport de Paris)... et l'abandon de l'objectif de 50 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires d'État sur le quinquennat, ramené à 10 000 sont à mettre au crédit des mouvements sociaux qui ont marqué l'année. Mais la FSU jugera sur les actes à venir du gouvernement.

Fonction publique

La loi de transformation de la Fonction publique contestée avec force par la FSU se met en œuvre. La FSU, résolument opposée à l'élargissement généralisé du recours au contrat et à la création du contrat de projet, continuera d'exiger des recrutements statutaires sur les emplois permanents et veillera à ce que les droits des agent-es, titulaires et contractuel-les ainsi que leurs conditions de travail et de rémunération soient confortées. C'est le sens de l'intervention de la FSU dans les discussions qui s'ouvrent. Elle y rappellera également son attachement à l'égalité de traitement des agent-es pour tous les éléments de leur carrière, égalité qui ne peut être garantie que par le maintien de toutes les compétences des Commissions Administratives Paritaires et du rôle essentiel des CHSCT et de leurs compétences, instances permettant de suivre la santé et sécurité au travail des agent-es, de peser sur les textes d'application (contrat, instances de dialogue social...). Concernant le titre 5 de la loi, la FSU, signataire de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique reste fidèle à son engagement et mettra tout en œuvre pour que ces dispositions s'appliquent partout et à tous les niveaux. Elle publie à cet effet un guide pour les militant-es.

La FSU exige la reprise des discussions sur la question salariale. Les salaires de toutes et tous les agent-es doivent être, de manière urgente, revalorisés. Elle demande également l'ouverture de discussions immédiates concernant la réforme des retraites et son impact dans la Fonction publique.

La réorganisation de l'État se poursuit à travers la mise en place de Secrétariats généraux départementaux communs à tous les services de l'Etat et la généralisation des Directions Départementales Interministérielles (DDI). L'été a vu la création d'une mission de coordination nationale de la réforme des services déconcentrés chargé du suivi de l'évolution des réseaux déconcentrés de l'État. Il s'agit de traduire concrètement la déconcentration et la réorganisation de services par les mutualisations, les externalisations et les suppressions de missions et de services.

Une circulaire du premier ministre en date du 1^{er} juillet porte sur la création du réseau France services par ré-étiquetage du réseau des maisons de services au public (MSAP) en Maisons France Services (MFS), et des implantations qui n'excluent pas des mutualisations avec des locaux et des services existants (trésoreries, associations...). Loi de *transformation de la Fonction publique*, réorganisation de l'État... pour autant la bataille pour défendre la Fonction publique et ses agent-es n'est pas close avec le vote de la loi,

elle se poursuit. La FSU engage pour cela une campagne de conviction. Elle cherchera le cadre unitaire le plus large possible et s'appuiera sur toutes les actions et initiatives unitaires. Le dernier communiqué commun appelant à « *sortir d'une vision budgétaire strictement comptable et recentrer les débats en faveur d'un service public prenant en compte les besoins des usagers, les revendications des organisations syndicales et la situation des 5,5 millions d'agent-e-s* » est un point d'appui majeur. Le budget 2020 donnera aussi une lecture de la politique gouvernementale à venir. Celui-ci se base sur un taux de croissance optimiste de +1,3% et affiche des priorités antinomiques en disant poursuivre la réduction de la dépense publique et répondre aux exigences exprimées lors de mobilisations sociales. S'il a dû revoir sa prévision de 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires sur le quinquennat notamment dans la FPE, l'objectif de 70 000 suppressions de postes dans la FPT n'est pas remis en cause. De nombreux budgets de ministères sont à la baisse dont celui de l'Action et des comptes publics, résultat de la restructuration de la direction générale des finances publiques, en raison de la suppression de la taxe d'habitation d'ici à 2023 et la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Mais aussi de la délocalisation de services en province. D'autres budgets sont en augmentation mais restent insuffisants pour répondre aux besoins comme celui de l'Education nationale et de la jeunesse pour financer tout à la fois la poursuite des dédoublements de classes, la limitation à 24 élèves par classe en GS-CP-CE1 dans le premier degré, les mesures PPCR, le doublement de la prime REP+, le très critiquable Service National Universel ...Quant au PLFSS 2020, le gouvernement va devoir budgéter les nombreuses annonces que ce soient pour les Ehpad, les hôpitaux, la PMI, l'indemnisation des congés de proches aidants indemnisés... La FSU profitera de la période budgétaire pour réaffirmer ses propositions d'investissement dans les services publics et la fonction publique comme celles pour une politique fiscale juste et redistributive.

La FSU s'oppose aux atteintes inacceptables à l'expression démocratique, notamment à travers la restriction du droit de grève dans le versant territorial.

Retraites

Le rapport Delevoye remis au gouvernement cet été, confirme la volonté d'instaurer un régime de retraites par points. Ce système individuel organise la baisse du niveau des pensions et le recul de l'âge de départ à la retraite. Cela suscite beaucoup d'incertitudes pour tous les salarié-es.

En plafonnant à 14% de PIB le financement des retraites alors que le nombre de retraités doit fortement augmenter, le gouvernement programme la baisse des retraites pour toutes et tous. En affichant une harmonisation des régimes pour un système « plus juste et plus transparent », cette réforme créera de nouvelles inégalités. Ce sera particulièrement le cas dans la Fonction publique.

En renonçant au calcul des pensions sur les 6 derniers mois et en intégrant des primes très inégales comme par exemple dans la Fonction publique territoriale voire inexistantes comme pour le corps enseignant, c'est une baisse mécanique et importante du niveau des pensions qui est programmée. La FSU défend le maintien du Code des Pensions. L'âge de départ à la retraite est également remis en cause. Que ce soit par l'instauration d'un âge pivot ou d'une durée de cotisation minimum, l'objectif recherché est le même : faire travailler plus longtemps.

Des annonces faites sur les droits familiaux, les pensions de réversion ou encore les droits pour les aidants ne garantissent pas une amélioration de la situation, contrairement à ce qui a été dit.

La FSU continuera à défendre l'intérêt collectif et celui en particulier des agent-es de la Fonction publique. Elle va maintenant engager le débat avec tous les agent-es sur les lourds dangers de ce projet de réforme du système des retraites afin de faire valoir et de porter leurs revendications. Elle les engagera à se mobiliser pour défendre leurs droits à une retraite de haut niveau.

Retraité-es

Les retraité-es subissent la baisse continue de leur niveau de vie. Celle-ci découle tant de l'augmentation de 25% de la CSG pour de nombreux retraité-es que de la stagnation des pensions (gel ou augmentation dérisoire). Le projet de réforme systémique veut aggraver et étendre ces baisses de pension. Avec la préparation du PLFSS 2020 se profile le risque d'un nouveau gel et d'oppositions entre les personnes dont les pensions sont supérieures à 2000€ ou inférieures.

La FSU demande l'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraité-es, l'augmentation de leur pouvoir d'achat, le minimum de pension au niveau du SMIC. Elle réclame l'indexation des retraites et pensions sur les salaires.

La FSU continue de revendiquer la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

Éducation

Dans l'éducation, la fin d'année a été marquée par des mobilisations très médiatisées des enseignant-es du premier degré contre la loi Blanquer et du second degré au moment des épreuves du baccalauréat. A cette rentrée, les politiques éducatives restent les mêmes, et les difficultés sur le terrain sont nombreuses : au primaire, des conditions de rentrée difficiles, avec des dotations insuffisantes pour les dédoublements entraînant des classes chargées, la suppression des plus de maîtres, des manques de remplaçant-e-s, le recours accru aux contractuel-le-s. L'instruction obligatoire à 3 ans n'améliore pas les conditions de scolarisation tandis que la circulaire de rentrée oriente la maternelle vers la préparation au CP et les « fondamentaux ». Avec la reconduction des évaluations standardisées, la logique de pilotage par les résultats, imposée aux enseignant-es et de mise en concurrence des écoles se poursuit. La FSU rappelle son attachement à la liberté pédagogique, inscrite dans la loi et s'oppose à toute tentative de la réduire ou de la contourner. Elle dénonce les atteintes à la professionnalité enseignante et toutes les tentatives de mise au pas se traduisant par des injonctions, des pressions, des menaces de sanction, qui visent à formater les pratiques enseignantes.

La voie professionnelle subit une baisse importante des horaires d'enseignements généraux, la mise en œuvre des familles de métiers en Seconde et le co-enseignement. La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » est contestée à l'Éducation nationale comme dans l'enseignement agricole sur l'ensemble des volets orientation, formation, certification.

Le CHSCT MEN et le CT du MAA ont confirmé que la réforme de la voie professionnelle présente de graves dangers sur la santé physique, mentale et sociale des personnels. La FSU continuera à le dénoncer et à porter un autre projet pour tous les jeunes. Elle interviendra pour renforcer l'enseignement professionnel public mis à mal par le développement à tous crins de l'apprentissage.

Dans le second degré, des établissements sont en grève, des mouvements de résistance prennent des formes diverses, en particulier le refus de la fonction de professeur principal ; en collège, les effectifs sont pléthoriques, en raison de la hausse démographique et de l'inclusion d'élèves au-delà des seuils admissibles : les conditions de travail en sont dégradées, d'autant plus que l'inclusion se fait à marche forcée et sans moyens afférents ; en lycée général, les différents montages des spécialités en Première rendent impossible le suivi pédagogique des élèves, les manuels scolaires manquent à l'appel. Les effectifs de la voie technologique fondent. Les collègues prennent peu à peu la mesure de la désorganisation engendrée par les nouvelles épreuves du baccalauréat, organisées localement et en cours d'année.

Les annonces du ministre sur une prétendue revalorisation salariale et la suppression de 5 jours de congés au profit d'une formation imposée sont de véritables provocations. Alors que le ministre a dévoilé la carte des 80 cités éducatives, la question de l'avenir de l'éducation prioritaire est absente des annonces de rentrée : la FSU organise un colloque le 2 octobre sur le sujet pour rappeler son projet d'une école égalitaire et exigeante pour tous-tes, hors et en éducation prioritaire, et pour s'opposer à tout projet de délabellisation des établissements. Elle participera aux groupes de suivi mis en place par le ministre sur les réformes en cours, y rappellera ses points de désaccord et y portera son projet.

Dans l'enseignement supérieur, le contexte de rentrée est particulièrement tendu en termes de conditions d'étude, d'emploi scientifique, de développement de la précarité, de conditions de travail et de recherche. La procédure d'affectation des candidats via parcoursup se termine dans la plus grande opacité et ne donne aucune idée du devenir de celles et ceux qui ont quitté la plate-forme ni du taux de satisfaction des vœux des élèves, donnée incontournable pour les bacheliers et leurs familles.

Si des universités font de la résistance sur la question des droits d'inscription des étudiants étrangers, il est à craindre que les contraintes budgétaires érodent cet élan dès l'an prochain.

La recherche française ne pourra se développer sans un vivier conséquent de chercheurs et chercheuses titulaires avec des budgets pérennes ne dépendant pas des appels à projets.

Pour la FSU, le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a besoin d'un véritable investissement. Cela passe par un budget en hausse, la revalorisation des rémunérations et la création d'emplois scientifiques à la hauteur des besoins.

Alors que la formation des enseignants était annoncée comme une priorité du ministère, et après de nombreuses heures de pseudo-concertation sur la "réforme", le ministère est depuis juillet complètement muet sur la formation initiale (sur la nature et les contenus des concours à la rentrée 2020 par exemple). De notre point de vue, ce qui est annoncé et publié jusqu'à maintenant va dans le sens d'une dégradation de la formation et de l'entrée dans le métier. Pour les stagiaires, le CVEC doit être remboursé par l'employeur

Les services académiques et les établissements tiennent cette rentrée avec 400 postes de personnels administratifs ou techniques en moins. Si l'état de sous-administration de l'éducation nationale est aujourd'hui une situation reconnue par le ministère, les conditions de travail des personnels dans ces conditions sont insupportables. Pour la FSU, le budget 2020 et les suivants devront afficher des créations de postes et une requalification des carrières des personnels en cohérence avec les qualifications mises en œuvre par les agents. La FSU continue de s'opposer à la fusion des académies de Caen et de Rouen et combat les réorganisations menées au motif de la réforme territoriale dans les autres régions académiques qui affaibliraient le modèle académique et les bons niveaux de proximité de l'organisation des services déconcentrés de l'éducation nationale.

La santé pourtant reconnue comme un déterminant de la réussite scolaire est ignorée. Une politique éducative sociale et de santé ambitieuse guidée par les besoins des élèves et construite avec l'ensemble de la communauté scolaire est indispensable. La FSU exige une impulsion ministérielle forte, la refonte des formations des infirmier.es de l'Éducation nationale ainsi que des créations de postes à la hauteur des enjeux.

Les conditions d'intégration des personnels jeunesse et sport dans un pôle interministériel éducatif génèrent de nombreuses interrogations et troubles chez les personnels. L'opacité, le flou, l'accent mis sur le SNU dans le cadre des missions des agents inquiètent fortement. La FSU demandera des audiences au MEN et dans les services déconcentrés pour que des concertations soient rapidement organisées. Des CT spécifiques, des instances de dialogue social doivent être mis en place pour les personnels Jeunesse et Sport.

Justice

Le projet de Code de Justice Pénale des Mineurs va abroger l'Ordonnance de 1945. Lors du CTM de juillet, la FSU a porté ses revendications et ses critiques et soumis aux votes des amendements que la Garde des Sceaux n'a quasiment pas retenus niant l'expertise des professionnels. La majorité des organisations syndicales ont voté contre. Avant même le débat parlementaire, la Direction de la PJJ anticipe et organise les dispositions juridiques, telles que des restructurations de services, permettant d'appliquer au plus vite les décisions issues du projet de Code de Justice Pénale des Mineurs... Après la grève du 11 septembre, la mobilisation doit se poursuivre avec les partenaires syndicaux et le monde judiciaire, notamment en multipliant les débats et en organisant un colloque parlementaire à l'Assemblée Nationale.

La création d'un corps spécifique des psychologues au sein du ministère est une nécessité. Le délai de mise en place des Référentiels des Pratiques Opérationnels (RPO) dans les services pénitentiaires

d'insertion et de probation (SPIP), interroge. Outil indispensable pour l'harmonisation des pratiques professionnelles, cette situation doit évoluer rapidement.

Après la revalorisation statutaire des Directeur-trices de Service Pénitentiaire, la FSU continue de défendre le passage en catégorie A+ des directeur-trices des SPIP. Enfin, la FSU a rappelé fermement son désaccord quant à l'expérimentation dans quatre établissements de pistolets à impulsion électrique et de bombes incapacitantes. Cette vision ultra-sécuritaire de la détention est une réponse apportée sous la pression des syndicats majoritaires de surveillant-es, et non une méthode réfléchie de prise en charge des personnes détenues. La FSU s'inscrit à contre-courant de cette logique du tout sécuritaire au profit d'une évolution du métier des surveillant-es pour réduire le climat de violence en détention.

Travail Emploi

Au Ministère du travail, la mise en œuvre de la réorganisation territoriale de l'Etat focalise l'attention des agents et les premiers contacts pris par les DDI avec les Direccte confirment les craintes exprimées par la FSU : c'est bien le démantèlement des services territoriaux du Ministère du travail qui est à l'ordre du jour. L'absence de préparation de l'encadrement, l'opacité générale et le refus du ministère de saisir le CHSCT M pour un avis préalable au vu d'une véritable étude d'impact sur les conditions de travail montrent que le ministre se désintéresse de ses agents et de ses services.

Devant la violence de ces attaques et leurs conséquences à moyen terme, l'intersyndicale construit avec les agents les actions de riposte nécessaires.

Par ailleurs, le gouvernement a publié au cœur de l'été le décret d'application de la réforme de l'assurance chômage. Organisations syndicales et associations de chômeurs ont dénoncé cette réforme comme violente, injuste et inique.

Alors qu'aujourd'hui moins d'un chômeur sur deux est indemnisé, on estime qu'elle impactera entre 500 000 et

1 000 000 de personnes en baissant leur allocation ou tout simplement en les excluant de leurs droits.

Mais la précarisation touche également les personnels de Pôle emploi. Un renfort de 1000 CDD lié à cette nouvelle convention et ce jusqu'en 2021 (CDD de 3 ans), crée une nouvelle catégorie de précaires.

La FSU dénonce et combat cette situation en exigeant l'intégration immédiate en CDI de ces nouveaux collègues et de tous les CDD déjà en poste.

Le déficit chronique de personnel CDI a été souligné par la dernière commission d'enquête parlementaire obtenue suite aux mobilisations et a amené le gouvernement à suspendre les suppressions de postes et à stabiliser les effectifs.

Femmes

Après les 106 féminicides, et alors que le gouvernement annonce la lutte pour l'égalité comme une grande cause nationale, le Grenelle contre les violences conjugales organisé par la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pour le moment pas à la hauteur des enjeux. Pour la FSU il doit déboucher sur des mesures fortes. Pour sortir de ce fléau et construire une société plus égalitaire et plus démocratique, les violences doivent être considérées dans leur globalité et dans leur continuum. Il est indispensable de se doter de politiques volontaristes, d'un budget à la hauteur de cet enjeu et d'agir à tous les niveaux : dans la sphère domestique, à l'école, dans l'espace public, au travail... La Fonction publique a un rôle prépondérant à jouer car elle se situe au plus près des victimes et dans l'ensemble des sphères concernées. Elle doit avoir les moyens de déployer ses agent-es et services pour activer et renforcer son rôle d'alerte, de prévention, de protection et d'accompagnement des victimes.

Droits et libertés

La FSU condamne les violences policières, les répressions injustifiées dont ont été victimes certain-es militant-es de la part des forces de l'ordre mais aussi les consignes de maintien de l'ordre qui leur sont données. Ceci relève d'une stratégie gouvernementale : loin de revenir sur le virage autoritaire, le gouvernement va jusqu'à décorer les responsables du maintien de l'ordre impliqués. La FSU prend part aux actions et mobilisations contre la répression et pour le respect des libertés publiques, notamment aux

observatoires des pratiques policières à l'initiative de la LDH. Elle demande que toute la lumière soit faite sur la mort de Steve Maia Caniço.

Alors que la loi « asile et immigration », adoptée il y a seulement un an, a fait régresser les droits des migrantes, les propos tenus par le président sur l'immigration, annonçant un nouveau durcissement législatif, sont très inquiétants. L'accès à l'Aide Médicale d'État, notamment, est dans la ligne de mire. La FSU dénonce une complaisance dangereuse vis à vis des idées d'extrême droite et rappelle la nécessité d'une politique d'accueil digne dotée des moyens suffisants.

La FSU se prononce pour le droit à la scolarisation et à la formation débouchant sur un diplôme national pour tous les jeunes quelle que soit leur origine. La FSU exige la scolarisation de tous les mineurs étrangers isolés, elle dénonce l'exigence actuellement mise en avant par l'administration qui fait de la prise en charge de l'ASE une condition pour la scolarisation des MIE. Elle dénonce le processus introduit par la loi Blanquer qui remplace, pour les 16-18 ans, le droit à la poursuite d'études sous statut scolaire par une « obligation de formation » sous la forme de dispositifs « d'accompagnement » ou de « stages » ne conduisant pas à l'obtention d'un diplôme et qui permettent l'extension du travail gratuit des jeunes. Elle demande la non application de cette mesure. Elle demande l'ouverture de tous les dispositifs UPE2A et des classes de CAP/bac pro nécessaires à la scolarisation de tous les jeunes dans le cadre de l'Enseignement public.

Situation internationale

La FSU exprime son inquiétude vis à vis de la constitution de la nouvelle commission européenne et la disparition de l'éducation dans l'appellation du commissaire innovation et jeunesse. La création envisagée d'un poste de commissaire européen à la "défense du mode de vie européen" serait inacceptable. Cette appellation, tout comme à l'époque celle du ministère de l'identité nationale ne peut que légitimer des visions réductrices et xénophobes de l'Europe.

La FSU dénonce les annonces de B.Netanyahou sur sa volonté, s'il est réélu, d'annexer la vallée du Jourdain (soit 30% de la Cisjordanie). La FSU réaffirme son attachement au droit international et la nécessité que des sanctions soient prises lorsque celui-ci n'est pas respecté.

La FSU réaffirme son soutien au combat engagé en Algérie pour en finir avec le régime corrompu en place et obtenir la satisfaction des multiples revendications des salariés et de la jeunesse. Elle exige la libération de tous les prisonniers d'opinion.

Action

- la FSU s'engage dans une bataille de conviction et la mènera dans le cadre unitaire le plus large possible, pour promouvoir une Fonction publique de qualité au service de toutes et tous sur tout le territoire et pour défendre les droits des agent-es,
- la FSU poursuit son engagement dans la *Convergence des services publics* et soutient les initiatives telles la remunicipalisation et la reprise en main publique de la gestion de l'eau (Est ensemble dans la région parisienne...). Elle est signataire de l'Appel du collectif national pour la gratuité des transports collectifs locaux,
- la FSU propose de faire de la journée du 24 septembre une journée de mobilisation, d'alerte et d'information auprès des agent-es sur la réforme des retraites sous des formes diverses (manifestations, réunions d'information, distributions du tract FSU sur les retraites, rassemblements, etc.). Elle a déposé un préavis de grève.
- la FSU mène dès à présent campagne pour préserver un système de retraite solidaire et intergénérationnel et conquérir de nouveaux droits. Débats, informations... sont indispensables pour peser sur les discussions en cours et préparer la mobilisation nécessaire des salarié-es, des retraité-es et des jeunes. La FSU fera en sorte de rassembler, au sein de collectifs unitaires larges, syndicats, associations, économistes, mouvements citoyens et politiques, afin de produire la contre-expertise nécessaire et imposer dans le débat des alternatives. La FSU portera la nécessité de conserver les spécificités du système

de retraites de la Fonction publique tout en œuvrant à une convergence de l'ensemble des salarié-es, du public comme du privé, pour imposer d'autres choix pour les retraites permettant à chacun-e d'obtenir une pension de haut niveau. La FSU met en débat dans les fédérations de fonctionnaires la nécessité de construire une journée d'action la plus unitaire possible intégrant la question des salaires, de l'emploi et des retraites. Elle agira au niveau interprofessionnel pour permettre une élaboration collective d'alternatives à cette réforme et pour construire les mobilisations nécessaires.

- la FSU appelle à participer sous différentes modalités d'action aux initiatives, dans la période du 20 au 27 septembre, alliant justice sociale et écologique. Signataire du texte avec CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse, elle appelle à participer aux mobilisations des 20 et 21 septembre, dans le cadre de mobilisations internationales pour le climat sous le mot d'ordre « climat, justice sociale : mobilisation générale»,

- la FSU, dans le cadre du collectif national, est engagée pour le référendum contre la privatisation d'Aéroports de Paris, c'est une bataille contre les privatisations et pour la préservation et le développement des biens communs et pour les services publics. C'est aussi un combat pour la sauvegarde de l'environnement et pour la transition écologique car rien ne serait pire que laisser les clefs du transport aérien aux intérêts privés. La FSU met à disposition un matériel spécifique (tract avec mode d'emploi) pour inciter les personnels à signer et à faire signer, sur le lieu de travail et de vie, la demande de référendum. C'est aussi de la responsabilité de chacune et de chacun de mener cette campagne contre la privatisation du service public,

- La FSU se félicite de la combativité dans la durée du groupe des neuf et de son unité maintenue depuis 2014. Elle appelle les SFR et les retraité.es à assurer le succès de l'action qu'il organise le 8 octobre dans le cadre des initiatives d'ores et déjà prévues jusqu'en janvier 2020. La FSU réaffirme son soutien aux personnels des EHPAD, des services de soins à domicile comme aux personnels en grève des services d'urgence.

- la FSU appelle à participer à la journée internationale d'action contre les violences faites aux femmes le 25 novembre et aux mobilisations organisées dans le cadre de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre.

Pour : 103 - Contre : 15 - Abs : 4 - Rdv : 2